



Questions et Réponses

Q: Les Licences Sportives sont-elles nécessaires?

R: Oui.

Q: Est-il nécessaire pour le co-équipier d'avoir un permis de conduire en cours de validité?

R: Oui

Q: Quel est l'âge minimum du co-équipier?

R: 18 ans au départ de l'épreuve

Q: L'utilisation d'un casque est-elle obligatoire?

R: L'utilisation du casque est obligatoire pour les deux membres de l'équipage, pendant le déroulement des épreuves de régularité par secteurs et facultatif sur. Le reste du parcours.

Q: Les vérifications se concentrent sur quels organes de la voiture?

R: Essentiellement sur les obligations du Code de la Route (pneumatiques, éclairage, triangle, gilets de sécurité, etc.), mais aussi sur l'état de conservation et l'image de la voiture.

Q: Les voitures doivent-elles être équipées d'un arceau de sécurité?

R: Non, ce n'est pas nécessaire.

Q: Quelle est la moyenne horaire sur les parcours de liaison?

R: En général 50 km/h, mais elle peut être inférieure sur des zones de circulation plus intense.

Inversement, sur les parcours plus longs sur autoroutes ou voies rapides, la moyenne peut être supérieure à 50 km/h.

Q: Est-ce qu'il y a des sections ou étapes nocturnes?

R: Oui. Il est prévu deux sections nocturnes, dans la 3^{ème} et 4^{ème} étapes.

Q: Quelle est la moyenne dans les épreuves de régularité?

R: La moyenne dans les épreuves de régularité est dans tous les cas indiquée sur le Roadbook. En règle générale cette moyenne est comprise entre 50 et 60 km/h. Néanmoins dans certaines zones une moyenne inférieure peut être imposée.

Q: Quels sont les cas où la moyenne peut être inférieure à 50 km/h?

R: Cette décision se justifie toujours par des raisons de sécurité, comme c'est le cas dans les traversées de villages.

Dans ces cas, l'organisation peut même installer des radars pour contrôler la vitesse des concurrents.

Au cas où la vitesse contrôlée est supérieure à la vitesse mentionnée sur le roadbook, une pénalisation sera appliquée à l'équipage.

Q: Sera-t-il nécessaire de verser quelque caution?

R: Compte-tenu que le chronométrage des "épreuves de régularité absolue" est effectué par le système *Blunik*, il faut installer un "transpondeur" sur chaque voiture concurrente. Il sera donc demandé une caution € 200,00, à payer par chèque bancaire ou en espèces. Pendant les vérifications administratives, l'équipage recevra alors un voucher à utiliser pour la réception du "transpondeur".

La valeur de la caution sera remboursée à la fin de l'épreuve contre le reçu du paiement et du "transpondeur" en parfait état.

Q : Faut-il prévoir un branchement électrique sur la voiture pour l'installation du transpondeur du système de chronométrage *Blunik* ?

R: Cela est inutile, l'unité de contrôle est alimentée par son propre accu.

Q: Comment est fait le chronométrage dans les épreuves de régularité ?

R: Le chronométrage est fait au dixième de seconde.

A chaque contrôle de régularité il y a une tolérance de 5 dixièmes de seconde par avance ou par retard.

Toute différence entre l'heure idéale et l'heure réelle de passage, prenant en compte la tolérance, sera pénalisée à raison d'un dixième de point pour chaque dixième de seconde.

Q: Comment est donné le départ pour les épreuves de régularité ?

R: Au départ de chaque section, l'équipage recevra un carnet de contrôle, sur lequel est mentionnée, entre autres informations, l'heure à laquelle l'équipage doit partir pour chaque épreuve de régularité de la section.

50 à 100m avant le départ de chaque épreuve, sera placé un panneau de "Pré-départ", la zone entre ce panneau et le départ étant considérée comme "zone de départ".

L'entrée du concurrent dans la zone de départ est autorisée seulement pendant les 60 secondes qui précèdent l'heure de départ.

Q: En plus des traditionnelles épreuves de régularité par secteurs en circuit, est-ce qu'il y aura d'autres épreuves du même type sur le parcours routier ?

R: Oui. Les équipages auront la possibilité de faire la reconnaissance des épreuves de régularité par secteurs en route. En effet, il y aura un premier passage sur le même parcours sous la forme d'une épreuve régularité avec une moyenne de 40 km/h.

Le départ pour une épreuve de régularité par secteurs en route se fera de la même façon que pour une épreuve de régularité absolue.

Q: Le départ pour les épreuves de régularité par secteurs, est-il lancé ou arrêté ?

R: Le départ pour les épreuves de régularité par secteurs en circuit est arrêté et s'effectue à l'ordre d'un commissaire.

Aux épreuves de régularité par secteurs en route, c'est de la responsabilité de l'équipage de partir à son heure, sans l'intervention d'un commissaire.

En tout cas, le temps de départ de ces épreuves sera pris quand le concurrent passe la ligne de départ. (clairement identifiée par des panneaux FIA)

Q: Sur les régularités par secteurs, existe-t-il un temps minimal ou maximal ?

R: Il existe seulement un temps maximal. Le temps fait par le concurrent dans le premier secteur d'une ERS sera le temps de référence pour les autres secteurs de la même épreuve. Toute différence entre le temps de chaque secteur et le temps de référence, sera pénalisée à raison de 0,1 point pour chaque dixième de seconde. De plus, le temps employé par l'équipage pour la réalisation de l'épreuve, déduit du temps de l'équipage le plus rapide, sera converti en points à raison de 0,05 points par dixième de seconde.

Q: Comment est fait le chronométrage dans les épreuves de régularité par secteurs?

R: Le chronométrage est fait au dixième de seconde

Q: Quel est la conséquence, si un concurrent pour n'importe quelle raison ne termine pas une épreuve de classement ?

R: Le concurrent pourra continuer (ou reprendre) le rallye. Il lui sera appliqué la pénalisation maximale de l'épreuve qu'il n'a pas effectuée ou n'a pas terminée.

Q: Est-ce qu'il y a des contrôles horaires avant le départ des épreuves de régularité?

R: Non. Au départ de chaque section, l'équipage recevra un "carnet de contrôle" ou, parmi d'autres informations, il est mentionné l'heure à laquelle l'équipage devra prendre le départ pour chacune des épreuves de régularité de la section.

Q: Est-ce qu'il y a des contrôles horaires avant le départ des épreuves de régularité par secteurs en route?

R: Non. Le même système de départ des épreuves de régularité sera appliqué aux épreuves de régularité par secteurs en route.

Par contre, dans les épreuves de régularité en circuit, le départ sera précédé d'un contrôle horaire. Les équipages seront neutralisés, à la disposition des commissaires.

Q: Est-il possible de ravitailler pendant l'épreuve?

R: L'organisation donnera à chaque équipage une liste avec les points de ravitaillement recommandés. L'organisation conseille de prendre le départ de chaque section avec le plein effectué.

De toute façon, pendant la dernière liaison de chaque section, ou pendant la première liaison de chaque section, il y aura le temps pour ravitailler.

Q: Est-il autorisé de faire l'assistance pendant l'épreuve?

R: Oui, dans les conditions prévues au règlement. L'organisation fournira un Road Book avec l'indication du parcours suggéré entre les points d'assistance recommandés.

Q: Des Parcs fermés sont-ils prévus?

R: Oui. A la fin de chaque section et de chaque étape, les voitures seront en "Parc fermé"

Q: Est-il autorisé de faire l'assistance des voitures de compétition dans les "parcs fermés"?

R: Non. Cela est interdit par le règlement.

A la fin de chaque étape du rallye, à une heure qui sera fixé par l'Organisation (après l'arrivée de tous les concurrents) il y aura une période de 60mn pour l'assistance des voitures. Dans ce cas, les voitures doivent sortir du "parc fermé" et y revenir une fois l'assistance terminée, dans un délai maximal de 60 mn.

Attention: La lecture de ces réponses ne doit pas empêcher la consultation, ni du règlement, ni des additifs qui peuvent être publiés.